

SÉANCE ORDINAIRE 15 OCTOBRE 2018

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE QUINZIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE DIX-HUIT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR YVES LEGAULT, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES TRENTE

Sont présents formant quorum:

Yves Legault, président et représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac Louis-Philippe Marineau, vice-président et représentant de Saint-Joseph-du-Lac Tony Victor, représentant de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Résolution RA 029-10-2018

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2018

Il est proposé par monsieur Tony Victor Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 15 octobre 2018 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes.

PROCÈS-VERBAL

Résolution RA 030-10-2018

2.1 <u>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17</u> <u>SEPTEMBRE 2018</u>

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 17 septembre 2018 du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tels que rédigés. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

ADMINISTRATION

Résolution RA 031-10-2018

3.1 <u>DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2018</u>

Il est proposé par monsieur Tony Victor Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 15-10-2018 au montant de **1 736.13 \$.** La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



Résolution RA 032-10-2018

3.2 <u>ADOPTION DU CAHIER DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2019 DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES</u>

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'adopter le cahier des prévisions budgétaires de l'année financière 2019 de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes tel que présenté incluant les quotes-parts suivantes:

	Immo. avant 2011	Immo. après 2011	Exploitation	Sous-total 2019	Bilan 2017 Tableau 4	Total 2019
Ste-Marthe-sur-le-Lac	175 986 \$	12 866 \$	26 852 \$	215 704 \$	(4 817 \$)	210 887 \$
Saint-Joseph-du-Lac	81 494 \$	8 967 \$	7 464 \$	97 925 \$	(15 828 \$)	82 097 \$
Pointe-Calumet	13 609 \$	837 \$	1 222 \$	15 668 \$	1 331 \$	16 999 \$
Total	271 089 \$	22 670 \$	35 538 \$	329 297 \$	(19 314 \$)	309 983 \$

Le cahier des prévisions budgétaires incluant le calcul des quotes-parts est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RA 033-10-2018

3.3 <u>ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DE LA RÉGIE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX DE DEUX-MONTAGNES POUR L'ANNÉE 2019</u>

Il est proposé par monsieur Tony Victor Appuyé de monsieur Louis-Philippe Marineau

Et unanimement résolu d'approuver le calendrier 2019 des séances ordinaires de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes prévues, sauf exception pour le mois de janvier, le **troisième lundi de chaque mois à 18h45.** Aucune séance n'est planifiée pour le mois de juillet. Ci-joint le calendrier annuel.

Lundi 21 janvier 2019 Lundi 18 mars 2019 Lundi 15 avril 2019 Lundi 17 juin 2019 Lundi 16 septembre 2019 Lundi 21 octobre 2019 Lundi 18 novembre 2019

Dans l'éventualité où la Régie aurait des dossiers à traiter en dehors des séances ordinaires, une séance spéciale sera convoquée conformément à la Loi en concordance avec les séances ordinaires de la Régie de traitement.



Résolution RA 034-10-2018

3.4 <u>MANDAT PROFESSIONNEL POUR UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR L'INSTALLATION D'INFRASTRUCTURE DE MESURE DE DÉBIT</u>

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu de mandater la firme GBI, Services d'ingénierie, pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour l'installation d'infrastructure de mesure de débit du poste de pompage l'Érablière pour un montant d'au plus 8 000 \$, plus les taxes applicables.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-411.

EXPLOITATION

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RA 035-10-2018

6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 15 OCTOBRE 2018

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par monsieur Louis-Philippe Marineau Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que la séance du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h.

YVES LEGAULT	STÉPHANE GIGUÈRE
PRÉSIDENT	SECRÉTAIRE